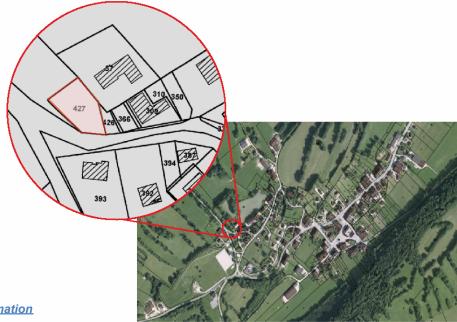
Infos pratiques

Vente parcelle

La parcelle, rue du Grand Bois de 5.4 ares est mise en vente au prix de 48 600 € TTC lotie hors frais de notaire. La date limite du dépôt des candidatures est fixé au 2 octobre à 12H00 en mairie par courrier recommandé. Dans le cas ou plusieurs acheteurs se présenteraient, un tirage au sort aura lieu afin de définir l'acquéreur.



Mailing pour information

Suite à l'épisode de prévention sur une éventuelle pollution de l'eau du captage de Dommartin, d'après certain citoyens, l'affichage mis en place ne leur a pas permis d'avoir l'information. Afin d'améliorer la communication, nous vous proposons de mettre en place une liste de diffusion par mail permettant de vous tenir informé des alertes, bulletins réglementaires... Merci de nous retourner dans la boite aux lettres de la mairie, le bulletin joint à cet Echo. Votre adresse mail ne sera en aucun cas divulguée.

Aménagement sentier

Le sentier de liaison entre la rue du tacot et la rue du chalet au Souillot a été aménagé. Il va être amélioré mais d'ici là merci de l'emprunter régulièrement afin d'éviter de passer sur les terrains privés

Inscription sur les listes électorales : Les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 29 décembre.

Etat Civil

Naissance:

Paul Javaux, le 25 avril 2017 Lenny Baba, le 21 mai 2017 Marius Maire, le 27 juin 2017 Zoé Descourvières, le 15 juillet 2017 Arthur Lo, le 17 juillet 2017 Maya Mendes Dos Santos, le 12 Aout 2017

Nouveaux arrivants:

Bienvenue aux nouveaux chapelains.

Mr Berthet Joseph, le 6 juillet 2017

Contacts utiles

Mairie de Chapelle d'huin 4 rue de la mairie Tel: 03 81 89 53 48

Mail: mairie@chapelledhuin.fr

Heures d'ouverture : Lundi Mardi 10h00 - 12h00 Jeudi: 14h00 19h00





Septembre 2017

Le bulletin municipal de Chapelle d'Huin et du Souillot

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers Chapelains.

L'heure de la rentrée scolaire a sonnée et par la même occasion le retour, pour les 65 élèves, de la semaine à 4 jours d'apprentissage. C'était un souhait privilégié par beaucoup de parents. C'est maintenant chose faite et appliquée.

La saison des comices a débuté et je souhaite à nos éleveurs beaucoup de succès et de réussite lors du concours de Sombacour du 16 septembre.

Les vacances d'été occasionnent bien des mouvements dans les résidents, avec son lot d'incivilités constatées régulièrement (voitures ventouses, feux intempestifs) et la palme revient au non-respect du code de la route. Afin de régler ce problème récurrent, un arrêté municipal va être pris et la gendarmerie interviendra sur toutes les routes et chemins du village afin d'éradiquer ces mauvais comportements, sans aucun passe-droit, puisque notre tranquillité et notre sécurité en dépendent. Tout le monde est maintenant prévenu.... Je vous invite d'ores et déjà à découvrir votre nouveau numéro de l'écho de la Chapelle et je vous en souhaite une bonne lecture. Bonne rentrée à tous.

Le Maire, Dominique MAMET

Le point Travaux

- La dalle de la citerne qui sert de réserve incendie de350 m3, rue des roches, à été renforcée afin de prévoir une couverture pour mettre en place un stockage.
- EDF va venir faire un état des lieux dans le local des sur-presseurs, à Chapelle d'huin pour résoudre le problème de disjoncteur.
- · Afin de sécuriser les abords de l'aire de jeux du Souillot des barrières ont été installées par Rodolphe.
- · A ce jour nous avons les 2 devis pour le changement des portes et fenêtres de la salle des fêtes. Les travaux devraient être réalisés pour la fin de l'année.

Responsable publication: Mamet Dominique Equipe rédactionnelle : Conseil municipal **Réalisation: Faivre Dominique**

Imprimé par nos soins en 230 exemplaires

L'ECHO D'LA **CHAPELLE**

DANS CE NUMERO

- Le mot du Maire
- **Point travaux**
- Rentrée des classes
- **Affouage**
- Chauffage de l'église
- Cloches de l'église
- Incivilité et non respect de l'environnement
- Infos pratiques
- Etat civil

Actualités

- La route départementale entre Le Souillot et Chapelle d'huin va être coupée pendant 6 semaines depuis le 18 septembre en raison de travaux de réfection du pont. Des déviations seront mises en
- Cette année, la municipalité a offert l'apéritif après la messe du 15 Aout.



Suite au départ de notre factrice, la poste LA POST€ envisage, dés le 2

octobre de distribuer le courrier sur 2 tournées différentes : Le Souillot avec Sombacour et Chapelle d'huin avec Boujailles et Courvières. Un courrier contestant cette organisation a été envoyé au Directeur de la Poste de Pontarlier. Mr Courtoy.

- L'opération briogne aura lieu du 2 au 8 octobre.

Rentrée des classes

En fin d'année scolaire, un sondage a été effectué auprès de tous les parents d'élèves afin de connaître leur avis sur les rythmes scolaire et le retour de la semaine des 4 jours (8H30 11H30 – 13H30 16H30). Une grande majorité y a été favorable, une demande dans ce sens a été effectuée au rectorat qui l'a validée.

Cette année, les effectifs restent stables et nous avons la chance d'accueillir 2 nouveaux enseignants : Mme Percier et temporairement Mr Pato pour remplacer Mme Contejean.

Les classes seront composées de la manière suivante :

Maternelle : 20 élèvesCP, CE1, CE2 : 24 élèvesCM1, CM2 : 21 élèves



Affouage

Cette année, l'affouage se fera sur la côte de Chapelle d'huin, parcelle 5. En raison de la dangerosité de cette parcelle (roches et pente importante), le bois sera abattu par un bûcheron professionnel sous la surveillance du garde ONF et déposé en bordure de foret, le long de la route de Bulle.

Pour ces raisons, le prix est fixé à 25 € TTC le stère.

Les inscriptions sont ouvertes du 1 er septembre au 2 octobre en mairie avec l'obligation de fournir l'attestation d'assurance de responsabilité civile.

Les places à bois de l'ancienne déchèterie du Souillot et ancien parc à faisans seront disponibles pour le stockage des piles de bois.



A la remise des lots d'affouages, une vente de bois sera réalisée.

Chauffage de l'église

Suite à notre rencontre avec le père Ruffiot, il avait été décidé que la commune prendrait à sa charge la moitié du coût de la mise en place d'un chauffage adapté à l'église, subventions retirées.

Des rencontres avec des architectes des bâtiments cultuels, envoyés par le diocèses ont permis de préciser les réels besoins pour la réfection de l'édifice.

La société Goullioud, spécialisée dans les études et la réfection des chauffage d'église nous a fait un devis pour réaliser l'étude.

A ce jour, nous n'avons aucune certitude sur le financement de la moitié restante par la paroisse ou le diocèse. De ce fait, l'étude (2 220 €) n'a pas été initiée. Une nouvelle rencontre avec le Père Ruffiot dois être planifiée afin d'obtenir des garanties de co-financement.

Cloches de l'église

Une rencontre a eu lieu avec l'auteur d'un site internet qui est venu photographier et filmer les cloches de notre églises. Retrouvez son reportage à l'adresse suivante :

clochescomtoises.com/chapelle-dhuin/





Pour des raisons de sécurité, la zone 30 du Souillot va être aménagée. Un nouveau schéma de circulation va être mis en place par des sens uniques. Le schéma, ci dessous, vous présente les modifications et les sens de circulation.

Nous compterons sur votre civisme pour respecter ce changement.



Incivilité et non respect de l'environnement

Le 15 août à 13h chemin de Relonne a été constaté ce triste méfait: une personne peu scrupuleuse c'est illustrée en brûlant des éléments vétérinaires et autres plutôt que de les porter à la déchetterie. Une enquête de gendarmerie est en cours. L'auteur des faits encours une amende substantielle.





